

5438

Bruno GOUTELLE

Expert-Comptable
Diplômé par l'Etat
Commissaire aux comptes
Diplômé de l'Ecole Supérieure des
Sciences Commerciales d'ANGERS



"SECA FOREZ"

Société par actions simplifiée au capital de 440.000 euros

Siège social : Le Parc de Villars 7 rue de l'Artisanat 42390 VILLARS

R.C.S. ST-ETIENNE B 778 149 716

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE DE SOCIETE PAR ACTIONS
SIMPLIFIEE EN SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE**

11bis, Place du Château (Face Tribunal) 07300 TOURNON Tél 04 75 07 10 46 (sur rendez-vous) Fax 04 75 32 22 23
Membre de l'Ordre des Experts-Comptables Région RHONE-ALPES - Commissaire aux Comptes inscrit auprès de la Compagnie de NIMES
Membre d'une Association Agréée par l'Administration Fiscale acceptant à ce titre le règlement des honoraires par chèque libellé à son nom.

Messieurs les actionnaires,

En ma qualité de commissaire aux comptes de la société SECA FOREZ et en application des dispositions de l'article L.225-244 du Code de commerce, j'ai établi le présent rapport en vue de vous prononcer sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

J'ai effectué mes travaux selon les normes professionnelles applicables en France. Ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences destinées à vérifier que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social. Cette vérification a notamment consisté à apprécier l'incidence éventuelle sur la valeur comptable des éléments entrant dans la détermination des capitaux propres des événements survenus entre la date des derniers comptes annuels et la date de mon rapport.

Sur la base de mes travaux, j'atteste que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à TOURNON,

le 15 novembre 2007

le Commissaire aux comptes

Bruno GOUTELLE

1 bis, place du Château

07300 TOURNON

04 75 07 10 46

